

LOOS-EN-GOHELLE

FRANCHIR UN CAP DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

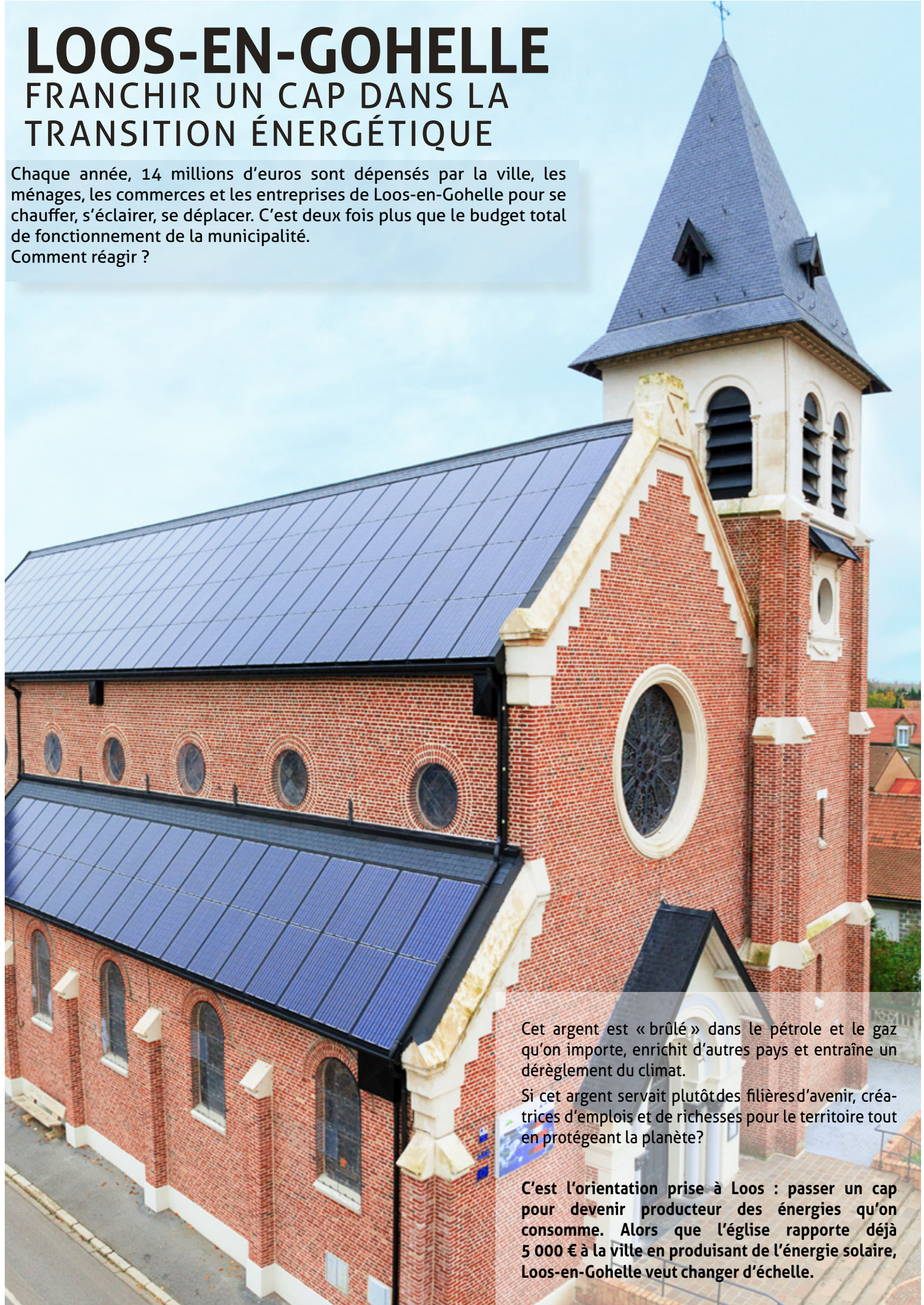
Chaque année, 14 millions d'euros sont dépensés par la ville, les ménages, les commerces et les entreprises de Loos-en-Gohelle pour se chauffer, s'éclairer, se déplacer. C'est deux fois plus que le budget total de fonctionnement de la municipalité.

Comment réagir ?

Cet argent est « brûlé » dans le pétrole et le gaz qu'on importe, enrichit d'autres pays et entraîne un dérèglement du climat.

Si cet argent servait plutôt des filières d'avenir, créatrices d'emplois et de richesses pour le territoire tout en protégeant la planète?

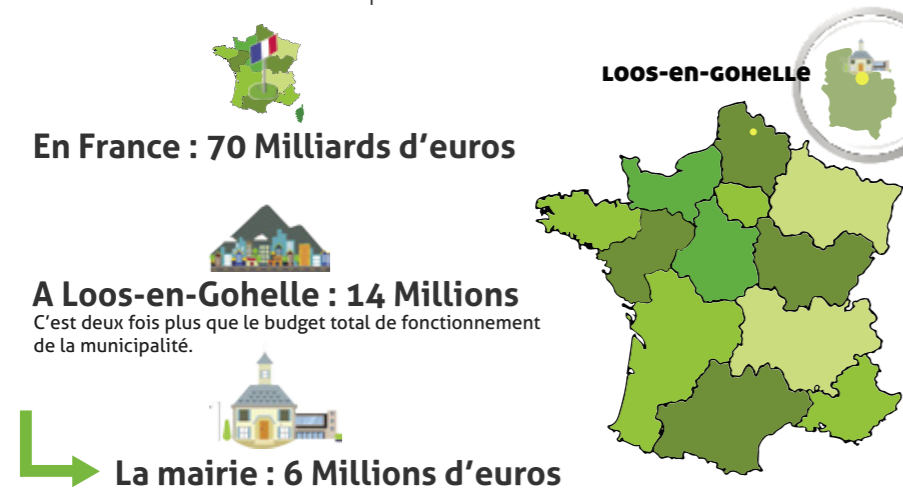
C'est l'orientation prise à Loos : passer un cap pour devenir producteur des énergies qu'on consomme. Alors que l'église rapporte déjà 5 000 € à la ville en produisant de l'énergie solaire, Loos-en-Gohelle veut changer d'échelle.



UN CAP FRANCHI DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Chaque année **le pays, les villes et leurs mairies** effectuent des dépenses pour se chauffer, éclairer les voies et bâtiments communaux et financer les déplacements.



100% D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Loos est « **Territoire à Énergie Positive** » (TEPOS). C'est ambitieux !

L'objectif est d'être 100% renouvelables en 2050. Pour atteindre cet objectif, un plan de baisse drastique des consommations et d'augmentation massive de la production locale d'énergie s'impose.

Pour cela une étude de planification énergétique cofinancée par l'Ademe a été conduite entre 2014 et 2017. Elle permet de définir les priorités.

3 PRIORITÉS POUR COMMENCER

Elles sont fonction des compétences limitées de la ville, des actions qu'elle peut enclencher et qui nous mettent rapidement sur la voie :

» **Rénover** les bâtiments municipaux et améliorer leurs usages

Pour : dépenser moins d'énergie et d'argent, responsabiliser les usagers des écoles et salles municipales et améliorer la qualité de vie.

» **Massifier** la production d'électricité renouvelable

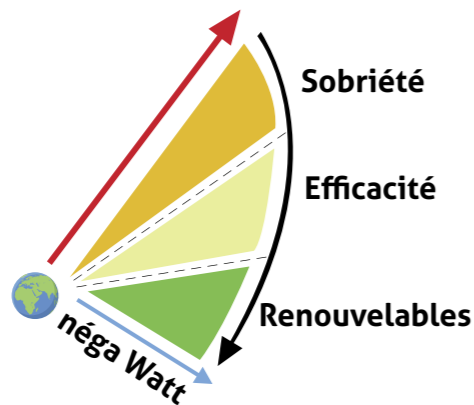
Pour : devenir autonome en électricité, générer un modèle économique local ouvert à l'implication des citoyens et permettre de dégager des bénéfices financiers.

» **Moderniser** l'éclairage public et son pilotage

Pour : être plus efficient et économiser l'énergie

Cet objectif ambitieux ne peut être atteint sans l'implication des autres échelles institutionnelles (agglomération, métropole, région) : rénovation thermique des logements privés, la production de chaleur renouvelable (méthanisation), la mobilité décarbonée et d'autres sources d'énergie renouvelables.

À son niveau, Loos fait sa part !



Source: <https://negawatt.org/scénario/>

D'autres chantiers de transition énergétique sont menés par la ville de Loos avec un portage moins prioritaire : ils nécessitent une gouvernance multi-acteurs et multi-échelles, plus complexe à mettre en œuvre.

La rénovation privée des logements, avec le Cd2e, les bailleurs, le grand public, dans la continuité du projet « **Loos Réhab** ».

La mobilité décarbonée avec l'IFFSTAR et des ateliers participatifs de définition de solutions partagées.

EN CHIFFRES, LOOS AUJOURD'HUI C'EST...



LOOS EN TRANSITION DEPUIS 30 ans

Loos est une ville en transition depuis la fermeture des mines. D'abord avec le levier des politiques culturelles participatives: lancement des Gohelliades en 1984 pour faire le deuil de la mine et créer les conditions d'émergence pour accueillir un nouveau modèle de développement. Puis les politiques participatives d'aménagement du cadre de vie: diagnostic social et environnemental lancé en 1995, aboutissant à la Charte de cadre de vie en 2000, qui définit les grands chantiers d'intervention pour passer du noir au vert, dont l'énergie. Les premières expérimentations d'éco-construction sont mises en œuvre à partir de 1997.

Depuis 2001, l'amplification des démarches participatives et des projets de transition ont amené la commune à devenir en 2014 un démonstrateur national de ville durable.

UNE TRANSITION VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

La transition de Loos-en-Gohelle repose sur **3 axes structurels**:

- » Transition démocratique pour renouveler les formes de participation active des citoyens
- » Transition alimentaire pour préserver la santé, retrouver le goût des aliments sains et des circuits de proximité en faveur du secteur agricole
- » Transition énergétique pour agir directement sur nos modes de production et de consommation et développer de nouveaux modèles économiques tout en préservant le climat

LES 3 PRIORITÉS EN DÉTAIL : L'ÉCLAIRAGE, LA RÉNOVATION, LE SOLAIRE

Mieux piloter et gérer l'éclairage de la ville

Les objectifs

- Une réduction par 4 (75%) de notre consommation d'électricité.
- Un *pilote plus intelligent* du parc de luminaires.
- Une baisse du coût des abonnements et des consommations, des frais de maintenance et une amélioration de la qualité de l'éclairage.
- Un projet bien subventionné (FDE62 et DETR) avec un retour sur investissement d'au maximum 5,5 ans.
- Une économie de fonctionnement annuelle au terme de la période de retour sur investissement de 100 000 euros minimum.

Les actions

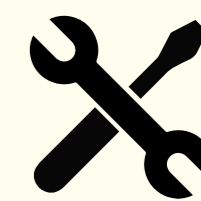
- Un *renouvellement quasi complet de notre parc* (85%) soit 1100 points lumineux au total, pour un montant estimé à 1 200 000 d'euros TTC dont 40% maximum à charge de la commune et des travaux planifiés sur deux ans (2018-2019) sous réserve de subventions.
- L'achat d'un logiciel de pilotage intelligent du parc de luminaires.
- De nouvelles technologies utilisées : la LED, la variation de puissance et la détection de présence pour un pilotage plus intelligent du parc de luminaires et ce faisant, éclairer là où et quand c'est vraiment utile.



1300 LUMINAIRES



110 000 € D'ÉLECTRICITÉ
(état des lieux en 2016)



31 000 € DE MAINTENANCE

Rénover les bâtiments publics, moins dépenser, habiter mieux

L'ambition recherchée, c'est d'atteindre des rénovations « globales et performantes » afin de tenir l'objectif des **100% renouvelables**.

Seulement pour cela, il faudrait dans l'idéal intervenir une seule fois. Avec le budget de la ville, cela restreindrait l'intervention à un seul et unique bâtiment public d'ici la fin du mandat. L'alternative consiste à intervenir de manière progressive en s'assurant que les premiers travaux engagés ne nous empêchent pas d'atteindre la performance thermique à la fin.

Cette formule, très technique, est celle privilégiée par la commune qui s'appuie sur une opportunité financière unique : les certificats d'économie d'énergie, sorte de bourse d'échange entre ceux qui font des économies d'énergie et des obligataires, auprès de qui ils les « valorisent » et qui doivent compenser leurs émissions carbone.

Les bâtiments prioritaires sont ceux sur lesquels il existe une situation très dégradée (école Basly par exemple) et en même temps une synergie possible avec l'autre grand chantier de transition énergétique de la ville : le plan solaire.

Ces travaux ont été engagés prioritairement pour bénéficier des CEETPCV (*Certificat d'Économies d'Énergie dans les Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte*) dans l'année 2018.

PLAN SOLAIRE

Pour couvrir 100% des besoins en électricité de la ville

Le plan solaire loossois, c'est 12 fois la toiture de l'église en puissance : 440 MWh issus de la production de 8 toitures publiques (écoles, salles de sport...) permettant de couvrir près de 90 % de la consommation de l'ensemble des bâtiments communaux de Loos-en-Gohelle. L'électricité produite sera réinjectée dans le réseau.

La Ville a lancé un avis de concession pour associer un opérateur privé qui déterminera la structure juridique de la société et exploitera la concession. Le financement de cette société sera effectué par l'opérateur privé en question, un prêt bancaire, le financement de la commune, de même que l'épargne des citoyens ou des acteurs locaux qui souhaiteraient prendre des parts dans la société.

Objectif : atteindre d'ici la fin du mandat déjà *50% de notre consommation d'électricité*. À terme, sa rentabilité bénéficiera directement aux sociétaires, au premier rang desquels la ville et les investisseurs loossois.

Cette opération cherche également à donner de la « visibilité » à la filière régionale et s'appuie sur le cluster LumiWatt et le Cd2e pour cela.

Citoyens, vous voulez investir ?
On a besoin de vous.

La Base 11/19

La *base 11/19* est devenue l'un des Grands Projets d'Agglomération de la Communauté d'Agglomération de Lens- Liévin (CALL) (2000) en tant que Pôle de référence du développement durable (2002).

Le lieu revêt une dimension universelle forte et symbolise le passage de l'exploitation des ressources naturelles à la protection de l'environnement, à l'éco-construction, à la transition vers de nouveaux modèles économiques et à une nouvelle vision de l'apprentissage.

La Base 11/19 devient le fer de lance d'un développement basé sur les éco-activités. (100 salariés sur site). Le Cd2e y déploie toute son énergie à l'échelle régionale et fait de ce territoire un lieu incontournable de démonstration avec notamment, le *Théâtre de l'éco-construction*, la plate-forme solaire *LumiWatt* by Cd2e (des milliers de visiteurs / 10 techniques solaires testées / 35 porteurs en 2015) et le bâtiment *REHAFUTUR*.

Le nord de la France dispose de conditions optimales pour produire l'énergie solaire

Contrairement aux croyances, trop de soleil et de chaleur n'est pas bon, car les circuits électriques surchauffent. A l'inverse, si la rentabilité est quelque peu moindre dans le Nord, un très bon taux de luminosité adossé à des pluies régulières permettent une production et une durée de vie optimisées. Xavier Bertrand, le président de Région, affiche une ambition forte sur cette filière dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle. À l'échelle nationale, le tarif unique de rachat ne tient pas compte des différences régionales et les appels d'offre nationaux privilégient de fait les installations dans le sud. Le plan solaire loossois vise à prouver qu'on peut intéresser les investisseurs et modifier cette situation.

La mairie se dote d'une équipe de professionnels de l'énergie

Cette professionnalisation de la mairie sur les enjeux de la transition énergétique s'est faite par la construction d'une équipe dédiée et formée à ces enjeux.

Elle se compose du Maire, des élus familiers des questions de transition énergétique, d'une équipe de direction en pilotage, du service énergie composé de 2 ingénieurs et donc en relation avec les services d'intervention techniques sur le domaine public. Les agents d'entretien également, dont le métier évolue au regard des ces enjeux de transition énergétique : au contact permanent des usagers, des bâtiments publics, ils sont les premiers ambassadeurs de la transition énergétique locale, celles et ceux qui peuvent rappeler qu'il faut éteindre les lumières, fermer les fenêtres quand le chauffage tourne, baisser d'un ou deux degrés les radiateurs, etc.